



COMMUNE DE VIONNAZ

Tél. ++41(0)24 / 481.42.52

Fax ++41(0)24 / 481.40.39

CCP 19-560-3

Ouverture guichet

Lu-Me 11.00-12.00/16.30-17.30

Jeudi fermé

Ve 11.00-12.00/16.30-18.00

info@vionnaz.ch

www.vionnaz.ch

MISE AU CONCOURS

L'Administration Communale de Vionnaz met au concours le poste de

Comptable (H/F)

Taux d'activité : 100 %

Missions principales :

- Comptabilité des débiteurs et du contentieux
- Comptabilité des créanciers
- Comptabilité générale
- Facturations diverses
- Traitement de la fiscalité

Conditions d'engagement :

- Brevet de comptable, économiste d'entreprise HES ou formation jugée équivalente – ce poste est aussi ouvert aux personnes en formation dans l'un des domaines précités
- Expérience professionnelle de plusieurs années dans le domaine de la comptabilité
- Connaissances du domaine public et du plan comptable des communes seraient un plus
- Autonomie et capacité de travailler dans une petite équipe
- Bonne maîtrise des outils informatiques usuels
- Bon esprit d'initiative et de collaboration
- Sens des responsabilités, de la discrétion, de la communication et de l'organisation
- Capacité d'adaptation et résistance au stress, minutieux et dynamique
- Langue maternelle française, bonnes connaissances de l'allemand
- Age idéal entre 30 et 45 ans
- Conditions salariales : selon le statut du personnel
- Etre domicilié sur le territoire de la commune ou être disposé à y prendre domicile serait un atout supplémentaire

Entrée en fonction : de suite ou date à convenir

Les offres de service (lettre de motivation, curriculum vitae, photo, certificats et attestations ad hoc, références et prétentions de salaire), doivent être adressées à l'Administration communale, Rue du Pavé 6, 1895 Vionnaz, avec mention "Poste de comptable", d'ici au **18 octobre 2019**.

De plus amples informations peuvent être obtenues auprès de M. Maurice Reuse, Responsable des finances (Tél : 024 481 40 22).

L'ADMINISTRATION COMMUNALE